

APPEL A CANDIDATURE POUR LE TERRITOIRE DU 5^e ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de son projet de proximité, la Ville de Lyon a souhaité instaurer un dispositif, le SAVA (Subventions A la Vie Associative en arrondissement), pour soutenir l'animation du territoire de chaque arrondissement. Ce dispositif vise ainsi à financer des projets d'animation locale sous la forme d'une subvention de la Ville de Lyon, co-sélectionnée par l'arrondissement.

A cet effet, la mairie du 5^{ème} arrondissement informe les associations de son territoire du lancement de l'appel à candidatures portant sur l'animation culturelle à l'été 2025.

Animation culturelle estivale : faites bouger le 5^{ème} !

Chaque été, la Ville de Lyon programme le festival Tout l'monde dehors pour proposer aux lyonnais·es et touristes de passage des activités de plein air. Dans cette continuité, Nadine Georgel et les élu·es du 5^{ème} arrondissement souhaitent soutenir l'animation de proximité et encourager les initiatives des acteurs locaux. Ces initiatives auront pour objectif de proposer des animations pendant la période estivale ouvertes à tous publics.

L'action devra répondre aux orientations suivantes :

Orientations générales d'attribution communes à l'ensemble des arrondissements :

- Actions participant au dynamisme du territoire ou à l'animation de l'espace public
- Menées dans l'année suivant l'attribution de la subvention
- Actions responsables sur les plans social et environnemental
- Actions respectant la laïcité
- Actions en faveur de l'inclusion des publics éloignés
- Budget demandé minimum de 500 euros, maximum 2000 euros et 80% du montant total de l'action

Orientations spécifiques au 5^{ème} arrondissement :

- Action ciblée sur tout ou partie du territoire du 5^{ème} arrondissement
- Respect de la thématique « Animation culturelle estivale » et des objectifs de l'appel à candidature
- Une action réalisée pendant la période estivale 2025

Les associations souhaitant candidater doivent remplir sur le formulaire téléchargeable <https://mairie5.lyon.fr/actualite/culture/deposez-votre-demande-de-subventions> sur et l'envoyer à l'adresse suivante avant le 26 février 2025 : subvention.mairie5@mairie-lyon.fr